



## **La feuille de route de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité aux services déconcentrés.**

*La nouvelle feuille de route de la direction de l'eau et de la biodiversité appelle un certain nombre de remarques et de réactions de Force Ouvrière.*

### **1) Une logique positive d'animation des services aussi bien des DREAL que des DDT(M) :**

Tout d'abord, le fait qu'une administration centrale s'adresse directement à la fois aux DREAL et aux DDT(M) est une approche très positive. La logique de travail en réseau aussi bien au niveau des DREAL que des DDT(M) s'inscrit dans cette même logique qui doit être maintenue est confortée.

Par ailleurs, alors que les activités des DDT(M)/DREAL et des établissements publics (ONEMA, ONCFS, Agences de l'eau) sont de plus en plus liées, il serait nécessaire - au-delà de la circulaire - que la DEB définisse en cohérence une politique nationale d'agences en complément de la coordination locale.

### **2) Un enjeu sur l'adéquation missions/moyens éludé :**

La feuille de route fait l'impasse sur la problématique des moyens en personnels pour assurer les missions attendues. Cette problématique est renvoyée à des discussions opaques et technocratiques du BBZ (budget base zéro).

Il est vrai que certaines régions sont beaucoup moins dotées que d'autres en effectifs et sont dans une souffrance importante pour assurer les missions. Il est donc important de pouvoir recruter dans ces services. Mais la logique de répartition des effectifs à volume constant ou en diminution ne résout pas les problèmes de fond : la démarche visant à répartir « la misère » n'est pas une solution pérenne.

En effet, la démarche BBZ a été mortifère dans plusieurs régions. Par ailleurs, si les régions considérées par le BBZ comme bien dotées se voient supprimer des effectifs importants (correspondant à personnels déjà en place) dans l'année, les régions considérées comme en sous-effectif n'auront pas autant les recrutements nécessaires aussi rapidement !

### **3) L'absence de priorisation et les conséquences sur les services alors qu'il y a inadéquation entre moyens et missions**

La feuille de route est très ambitieuse dans ses objectifs. Toutefois, les déclinaisons opérationnelles en actions ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs généraux.

Surtout que, parallèlement, les effectifs et moyens sont en constante diminution.

Concrètement, cela fait perdre de son opérationnalité à ces instructions.

**Les services ne pourront pas tout faire. Force Ouvrière réclame que les moyens nécessaires soient mis au regard des missions.**

De plus, l'absence de priorisation dans les objectifs pose un problème de fond. La responsabilité est donc renvoyée par la DEB aux DREAL et à l'échelon départemental via les MISEN.

Certaines DREAL ou DDT(M) réussiront à faire accepter une priorisation des différentes actions auprès de leurs préfets. D'autres, ne seront légitimement pas en mesure (retard ou mise entre parenthèse de certaines actions du fait de l'absence de moyens).

La pression sera donc exercée au niveau des agents qui devront gérer les contradictions de l'administration qui n'aura pas alloué les moyens suffisants.

Enfin, alors qu'il est annoncé la création d'une agence nationale de la biodiversité, la feuille de route est muette quand à l'impact de la création de cette agence sur les services et les moyens disponibles à ces politiques...

**Télécharger la feuille de route [ici](#)**

